

Recherche : OK[Coopération >](#)

Lundi
15/12/2008
au
Dimanche
21/12/2008

Accueil
Contact
Coopération
Diplomatie
Environnement
Gov&Institutions
Région
Social&Santé
Société & Divers
Sports
Transport

Réalisation **VIKY**

Mali-France : BRAHIMA KANE, LAUREAT DU PRIX DU CODEVELOPPEMENT

L'Essor n°16343 du - 2008-12-15 08:00:00

« Le prix du codéveloppement » est une récompense créée en juin dernier par le ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire.

Ce prix vient d'être remis à un de nos compatriotes, Brahim Kané. La cérémonie de remise de la récompense s'est déroulée jeudi dernier au siège de l'Agence française de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem, ex-Office des migrations internationales) au Quartier du fleuve.

Le prix du codéveloppement s'inscrit dans un cadre plus large qui est celui des prix dits de l'intégration et du codéveloppement. Ils récompensent trois formes de réussite aux yeux du ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire : le prix du parcours d'intégration réussie, le prix du soutien à l'intégration, le prix du codéveloppement.

Cette année, 14 lauréats ont été retenus. Leurs dossiers ont été distingués parmi 136 autres collectés par les préfectures et les consulats sur la base d'un appel à candidatures.

Le prix du codéveloppement a été décerné cette année aux migrants qui ont choisi de regagner leurs pays. Il a récompensé ainsi cette année au Sénégal, Abdoulaye Diouf qui travaille dans la confection de textile à Dakar, Magatte Salekh qui gère une entreprise piscicole et l'association des ressortissants de Gambi Diobé en France pour son soutien à la construction d'un barrage hydro-électrique au Sénégal.

Notre compatriote Brahim Kané a reçu le prix pour le développement de sa pharmacie et le financement de médicaments génériques. Le prix est doté de 3000 euros (pas loin de 2 millions Fcfa). Brahim Kané est pharmacien de formation. Après ses études de pharmacie ici au pays, il est allé se perfectionner en France en 2000. Ayant obtenu son agrément pour ouvrir une pharmacie, il l'a fait construire et aménager à Niamakoro. A son retour, il a bénéficié d'une subvention de l'Anaem pour rénover son entreprise.

L'Anaem participe à la mise en œuvre du Programme d'appui aux initiatives économiques des migrants (Paim). Ce programme accompagne les émigrés qui sont volontairement revenus au pays, à travers un soutien à leurs projets. L'accompagnement se fait sur la base d'une étude de faisabilité, après lequel le projet peut bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 7000 euros (environ 4,5 millions Fcfa). Le projet est suivi pendant une année. La sélection des projets est effectuée par un comité franco-malien comprenant des représentants de l'ambassade de France au Mali, de l'Anaem, de la Cellule technique du fonds de solidarité prioritaire au codéveloppement, représentée par Hamidou Bathily et de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (Anpe).

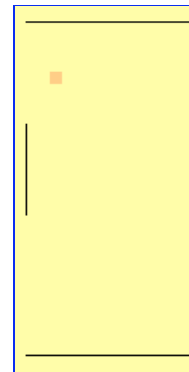
La remise du prix s'est déroulée en présence de Bassirou Diarra, conseiller à la présidence de la République, Stéphane Darnas, le directeur de l'Anaem au Mali, Hamidou Bathily, le chef de la cellule technique du codéveloppement, Bekaye Haïdara de l'Association pour la formation, l'insertion et le développement rurale en Afrique (Afïdra) et de nombre d'invités.

En marge de la cérémonie de remise du prix du codéveloppement, l'ambassadeur de France, Michel Reveyard-de-Menthon a fait une communication sur le phénomène migratoire et le codéveloppement.

Le phénomène migratoire, a rappelé le diplomate, est un phénomène aussi vieux que l'humanité. Il est complexe et porteur d'images, à la fois positives et négatives, a-t-il constaté. Selon l'ambassadeur français, si la conférence de Rabat tenue en 2006 avait permis de poser la question des pays de transit, celle de Paris tenue le 25 novembre dernier, dans le cadre du partenariat Europe-Afrique, a eu le mérite d'avoir permis un dialogue approfondi et l'adoption d'un plan d'action. Celui-ci tourne autour de trois pôles : l'organisation de l'émigration légale, la lutte contre l'émigration irrégulière et les synergies entre migration et développement. Ces trois thèmes sont indissociables si l'on veut parvenir à une gestion des flux migratoires, a jugé Michel Reveyard-de-Menthon qui entend organiser dans les semaines à venir une conférence de presse sur le sujet, avec ses homologues européens les plus concernés.



ESSOR
Une publica



Liens utiles

- ▶ Maliens de l'Extérieur
- ▶ Min. Education
- ▶ Min. Tourisme
- ▶ Spécial 22 Septembre



Votre publicité ici

BDM-SA



6 nouvelles agences
BAGADADJI DJICORONIPARA

Hotel Le Relais ★★★



Nouhoum TRAORE

[Retour Haut](#)

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Essor